

Influences et interactions entre Santa Maria Novella et la Commune de Florence. Une étude de cas: les sermons de Remigio de' Girolami (1295-1301)

par Delphine Carron

At the turn of the fourteenth century (1295-1301), the Florentine Dominican Remigio de' Girolami produced a collection of essential texts connected to events in Florentine politics that present the testimony of a well-informed intellectual directly involved in the Communal crises. This article proposes to analyze, as a case study, the influence of Remigio's five sermons on Florentine communal life. His preaching in reaction to the crises shaking Florence happened in dialogue with the institutions and citizens of the Commune. It bears witness to the interactions between Santa Maria Novella and the city of Florence and contributes to the development of the political philosophy of its time.

Middle Ages; 13th-14th Centuries; Dominican Order; Florence; Convent of Santa Maria Novella; Remigio de' Girolami; Giano della Bella; Bonifatius VIII; Charles of Anjou; Black Guelphs; White Guelphs; *Popolani*; *Magnati*; Priors; Sermons; Preaching.

1. Introduction

L'implication des dominicains de Santa Maria Novella¹ dans l'élaboration de l'identité culturelle florentine peut en particulier être illustrée par le rôle actif que jouèrent les frères prêcheurs dans les prises de décision du gouvernement citadin. Cette influence se repère de manière exemplaire dans le dialogue qui s'est instauré entre Remigio de' Girolami, célèbre lec-

¹ Les références bibliographiques ont été restreintes au minimum nécessaire pour ce cas d'étude. Pour la présentation du milieu dominicain florentin, voir, dans ce même volume, la *Chronologie* réalisée par Carron, en collaboration avec Atucha et Pegoretti et la contribution de Pegoretti.

teur du couvent et membre d'une des familles les plus influentes de *Popolo grasso* des dernières années du XIII^e siècle², et les responsables et membres de la Commune florentine. Nous voudrions ici proposer une illustration – au moyen de cinq prédications datant des années 1295-1301, mais revues ultérieurement³ – de ces échanges que l'on peut reconstruire selon le scénario suivant : en réaction à certains événements, Remigio prend la parole dans un sermon, en interpellant directement le pouvoir en place et en se positionnant par rapport à la situation politique de Florence ; ce dernier lui répond en faisant des choix qui souvent semblent suivre les préconisations du dominicain.

Il est clair que cette étude de cas est tout sauf arbitraire : l'influence que le frère prêcheur paraît exercer sur le gouvernement florentin doit certainement autant à son prestige culturel et intellectuel et à ses capacités rhétoriques qu'à ses relations (familiales) avec des personnes haut placées⁴. Son cas n'est pourtant pas unique : les dominicains florentins semblent souvent issus de familles influentes, dont certaines appartiennent à la classe dirigeante⁵.

² En particulier son frère Salvi del Chiaro de' Girolami et ses trois neveux : Girolamo, Chiaro et Mompuccio di Salvi del Chiaro de' Girolami, tous quatre membres de l'*Arte della Lana*. Voir à ce propos Panella, *Dal bene comune*. Pour une introduction à la figure de Remigio, voir Panella, *Per lo studio di fra Remigio* ; *Nuova cronologia* ; Davis, *An Early Florentine* ; *Remigio de' Girolami* ; Gentili, *Remigio de' Girolami*. Voir aussi les contributions dans ce même volume de Imbach, Pegoretti, Lambertini et Bruni.

³ Il faudrait évidemment être attentif à la distance existant entre le fruit de sa prédication et la réélaboration qu'il en propose dans son sermonnaire, rédigé vers 1315-1319, dans les dernières années de sa vie. D'autres chercheurs avant nous ont déjà tenté d'illustrer les interactions entre le dominicain et sa cité au moyen de ses écrits, en particulier : Vitali, *Ricerche sui sermoni* ; Panella, *Nuova cronologia* ; Diacciati, *Popolani e magnati*, pp. 380-388. Nous avons ici resserré le propos, en rassemblant uniquement des sermons prononcés durant une courte période, et nous en avons approfondi la lecture. Pour l'exhaustivité du propos, il eût été nécessaire de prendre aussi en compte les premier et troisième sermons aux Prieurs, qui posent cependant problème quant à la datation et à l'interprétation, ainsi que les sermons *De allocutione vel receptione*, *De filio regis*, en l'honneur de Charles Martel (mars 1294), *De mortuis*, *I De cardinali* en mémoire de Latino Malabranca (août 1294), *De allocutione vel receptione*, *I De legato*, en l'honneur de Pierre de Piperno (été 1296) et VIII *De Pace* (av. août 1297). Nous nous proposons de les étudier dans une prochaine contribution. Nous avons aussi présenté quelques autres cas dans notre article Carron, *Remigio de' Girolami dans la Florence de Dante*.

⁴ Pour les années qui intéressent notre étude, son frère Salvi est Prieur à partir du 15 août 1295, son neveu Girolamo est Prieur à partir du 15 octobre 1301, et ses deux autres neveux, Chiaro et Mompuccio, le sont respectivement à partir du 15 février 1297 et du 15 août 1300. Voir à ce propos Ravaggi, *I Priori e i Gonfalonieri di Firenze*. Relevons cependant que lors des cinq prédications retenues entre 1295 et 1301, seules les deux dernières ont été prononcées devant un gouvernement florentin auquel appartenait un des membres de sa famille, à savoir son neveu Girolamo.

⁵ Voir à ce propos, mais avec la prudence qui s'impose, Lesnik, *Preaching in Medieval Florence*, pp. 63-71.

2. *Le deuxième sermon aux Prieurs (février 1295) et la première condamnation de Giano della Bella*

Le deuxième sermon aux Prieurs (février 1295)⁶, adressé au gouvernement florentin⁷, est construit à partir du verset « Prononcez une sentence et discernez en commun ce qui doit être fait » (*Idc* 19, 30 : « Ferte sententiam et in comune decernite quid facto opus sit »). L'exigence de renouvellement de la classe politique, d'une certaine diversité dans sa composition ainsi que le projet de contenir l'influence et les comportements excessifs des *Magnati* ont conduit à la promulgation, le 18 janvier 1293, des Ordonnances de Justice – révisées et durcies le 10-11 avril sous le Priorat de Giano della Bella, puis à nouveau en mai, août et septembre de la même année – et à la rédaction desquelles contribue Mompuccio di Salvi del Chiaro de' Girolami, neveu de Remigio. Alors que l'unité populaire s'est faite autour de ce projet, l'obstination avec laquelle Giano della Bella et ses alliés frappent les *Magnati*, au-delà même de la légalité, finit par désagréger cette coalition, hétérogène socialement. Les membres du *Popolo grasso* se rendent compte que l'interprétation radicale de certaines lois et la prise de confiance grandissante du *Popolo minuto* sont dangereuses pour leur survie politique. Se crée alors une conjuration contre Giano (menée principalement par les hommes de droit appartenant au *Popolo grasso*, avec le soutien des *Magnati*), dans le but de le faire tomber. C'est certainement dans ces circonstances qu'a été prononcé ce sermon, après le 4 février, lorsqu'on donne autorité aux Prieurs et au Gonfalonnier « de puniendo illos qui commisissent aliquos excessus a Kallendis ianuarii citra »⁸, mais peut-être même plus précisément entre le 15 février, jour de l'institution du nouveau Priorat⁹, et les 17-18 février, dates de la première sentence de condamnation contre le leader du mouvement populaire. En effet, Remigio cite explicitement le nom de Giano et demande aux Prieurs de s'accorder (« comuni et concordi voluntate ») pour prononcer une sentence en vue du bien de tous – idée qu'il traduit par différentes expressions quasi-sy-

⁶ Girolami, *De allocutione vel receptione, Sermo II ad Priores*. Pour une mise en contexte et un commentaire de ce sermon, voir Salvemini, *Magnati e Popolani*, pp. 195-223 ; Vitali, *Ricerche sui sermoni*, p. 468 ; Panella, *Nuova cronologia* ; Diacciati, *Popolani e magnati*, pp. 372-382 ; Rupp, *Love Justice, You who Judge the Earth*.

⁷ Comme le sermon s'adresse principalement aux Prieurs de la Commune, celui-ci a certainement été prononcé dans la chapelle attenante au Palais de la *Signoria*, que les Prieurs ne quittaient pas durant leur mandat, sauf événements exceptionnels. Il est par contre difficile de savoir qui d'autres a pu faire partie des auditeurs du sermon.

⁸ *Consulte* II, 463, cité par Salvemini, *Magnati e popolani*, p. 222. Le 23 janvier avaient eu lieu des tumultes populaires dont on accusa Giano d'être le responsable.

⁹ Priorat composé de personnages connus pour leur opposition à Giano della Bella, tels Fillippus de Vellutis (Lippo Velluti) ou le juge Andreas de Cerreto (Andrea Cerretani), ou encore de membres de familles appartenant à la classe dirigeante, tels Bartolus Orlandini et Loth di Migliore Guadagni, mais aussi d'un tavernier, Bachinus Iohannis, ou d'un certain Gheri Paganetti, dont la famille n'est pas connue. Voir à ce propos Raveggi, *I Priori e i Gonfalonieri di Firenze* ; Raveggi, Tarassi, Medici, Parenti, *Ghibellini, Guelfi e Popolo grasso*, pp. 324-326 ; Ottokar, *Il comune di Firenze*, pp. 74-75.

nonymiques : « comunis promotio », « bonum (utile, delectabile, honorabile) comunis », « comune bonum », « utilitas comunis universe multitudinis » – et non du bien d'une personne, d'une famille ou d'un groupe. Ce langage politique utilisé par le dominicain fait tout autant écho à la tradition aristotélico-thomiste, qu'au langage cicéro-augustinien de la paix et de la concorde, soutenues par la justice qui œuvre au bien commun, utilisé en particulier dans les Ordonnances de Justice¹⁰.

L'*officium* de la *Signoria*, selon Remigio, possède une responsabilité particulièrement importante (« precipue magnus onus ») dans la stabilisation de la situation politique florentine. Le dominicain l'exhorte, à partir du thème biblique, à quatre actions constructives: premièrement en lien avec « discernez » (« decernite »), la délibération prudente (« provida deliberatio »), sans hâte, sur ce qui doit être fait ; deuxièmement, l'unanimité concordante (« concordis unanimitas ») issue d'une volonté commune, sans division, associée à l'expression biblique « en commun », mais que l'on pourrait aussi traduire par « dans la commune » (« in comune ») ; troisièmement, la promotion commune ou de la commune (« comunis promotio »), et non d'intérêts individuels, de famille ou de faction, comme par exemple pour Giano (« pro Iano ») : voilà « ce qui doit être fait » (« quid facto opus sit »), comme l'énonce le verset biblique ; quatrièmement, l'exécution des affaires (« executio negotiorum »), sans laisser les choses en suspens ou dans l'ambiguïté, soutenue par la première phrase du *thema*, « prononcez une sentence » (« ferte sententiam »)¹¹.

La sentence qu'appelle de ses vœux le prédicateur n'est évidemment pas ultérieurement spécifiée, car le dominicain se doit de rester neutre face à Giano : il ne soutient qu'un objectif, le bien de la Commune, ce qu'il rappelle aux Prieurs en utilisant leur propre langage politique. Ceux-ci semblent avoir répondu aux injonctions de Remigio en prononçant la (déjà mentionnée) première condamnation de Giano della Bella les 17-18 février¹², convaincus par l'appel lancé dans le sermon.

¹⁰ Rupp, "Love Justice, You who Judge the Earth", p. 254 ; Salvemini, *Magnati e Popolani*, p. 386.

¹¹ Girolami, *De allocutione vel receptione, Sermo II ad Priores* : « Istud verbum vos hortatur ad quatuor officio vestro valde necessaria, scilicet ad providam deliberationem in agendis, quia *decernite*, idest valde cernite, ut non curratis (...). Secundo, ad concordem unanimitatem, quia *in comune*, idest comuni et concordii voluntate, non trahentes hac et illac (...). Tertio ad comunis promotionem, quia *quid facto opus sit* in comune, idest pro bono comunis, scilicet utili, delectabili et honorabili ; non pro bono huius persone vel domus vel illius, nec pro bono horum vel illorum. Sed sicut estis facti et positi in officio per comune, ita laboretis pro comuni bono (...). Unde cavendum est vobis ne contra hoc aliquid faciatis, vel pro Iano et cetera. Quarto ad negotiorum executionem, quia *ferte sententiam*. Non enim debetis res dimictere in suspenso. (...) Vobis autem precipue est magnus onus etc. ».

¹² La *sententia* mentionnée par Remigio pourrait aussi être associée au jugement rendu le 23 janvier à propos de l'attaque, par Corso Donati, d'un parent de Giano della Bella. Voir à ce propos Diacciati, *Popolani e magnati*, pp. 380-381.

3. *Le quatrième sermon aux Prieurs (juillet 1295 ?) et l'adoucissement des Ordonnances de Justice.*

Le quatrième sermon aux Prieurs ou deuxième sermon sur la paix (juillet 1295 ?)¹³, classé en deux endroits par Remigio dans son sermonnaire, est fondé sur le verset biblique « L'autorité et l'épouvante chez celui qui fait régner la concorde dans ses hauteurs / Potestas et terror apud eum est qui facit concordiam in sublimibus suis » (*Iob* 25, 2). Adressée elle aussi à la *Signoria* florentine et exhortant à la paix, la prédication du dominicain date probablement d'une période postérieure à la fuite de Giano, après sa première et certainement sa seconde condamnation par contumace le 5 mars 1295. Le chroniqueur Giovanni Villani raconte qu'une fois Giano écarté de la vie politique florentine, les *Magnati* ourdissent une insurrection afin d'être libérés du poids des Ordonnances de Justice les plus lourdes. Leur essai de soulèvement armé et les préparatifs de résistance qui se mettent alors en place chez les *Popolani* sont cependant stoppés net, au début juillet, grâce à la persuasion, de part et d'autre, « di fratri e di buona gente »¹⁴. Un de ces frères pourrait être Remigio, comme l'a suggéré Salvemini¹⁵, et le discours tenu par celui-ci serait ce sermon aux Prieurs.

Au moyen de ce même langage des Ordonnances de Justice enjoignant les citoyens à vivre en harmonie, à accorder leur volonté et à se soumettre à la justice, le prédicateur développe une opposition entre la « concordia », « summum bonum civitatis », et la « discordia » qui ravage Florence et dont rien de bon ne peut sortir. Il invite les Prieurs à agir en faveur d'une concorde à retrouver, qui consiste, dans un esprit cicéro-augustinien¹⁶, en l'union ou la conjonction des cœurs, c'est-à-dire des volontés désirant un même objet¹⁷.

¹³ Girolami, *De allocutione vel receptione, Sermo IV ad Priores (= Sermo II de Pace)*. Pour une mise en contexte et un commentaire de ce sermon, voir Salvemini, *Magnati e popolani*, pp. 223-224 ; Vitali, *Ricerche sui sermoni*, pp. 468-469 ; Diacciati, *Popolani e magnati*, pp. 384-388 ; Rupp, *Love Justice, You who Judge the Earth*.

¹⁴ Cf. Villani, *Nuova cronica*, IX.12, pp. 378-379 : « il Popolo avrebbe potuto vincere i grandi, ma per lo migliore e per non fare battaglia cittadinesca, avendo alcuno mezzo di frati e di buona gente da una parte e dall'altra, ciascuna parte si disarmò ».

¹⁵ Salvemini, *Magnati e popolani*, p. 188, n. 7.

¹⁶ Cf. par exemple Augustinus, *De civitate Dei* XV, 3, p. 456 : « Recte igitur significat Isaac, per repromissionem natus, filios gratiae, cives civitatis liberae, socios pacis aeternae, ubi sit non amor propriae ac privatae quodam modo voluntatis, sed communi eodemque immutabili bono gaudens atque ex multis unum cor faciens, id est perfecte concors oboedientia caritatis » ou *Regula ad servos Dei* I, 1-2, col. 1377 : « De caritate Dei et proximi, unione cordium et communitate rerum. Haec sunt quae ut observetis praecipimus in monasterio constituti. Primum, propter quod in unum estis congregati, ut unanimes habitetis in domo et sit vobis anima una et cor unum in Deum ».

¹⁷ Girolami, *De allocutione vel receptione, Sermo IV ad Priores (= Sermo II de Pace)* : « Instinctu dyabolico vel divino iudicio maxima videtur esse discordia in hac civitate, de quo summe gemendum est nobis, quia cum discordia nullum potest esse bonum in civitate, cum concordia - que nichil aliud est quam unio vel coniunctio cordium idest voluntatum ad idem volendum - sit summum bonum civitatis ».

Il identifie dans la parole biblique trois figures : celle qui crée la concorde (« actor concordie »), celle qui la détruit (« destructor concordie »), et celle qui la répare (« reparator concordie »)¹⁸. L'auteur de la concorde c'est Dieu, qui est la paix des Florentins et fait de deux, à savoir les Grands et le Peuple (« Magni et Populus »), une seule volonté, selon *Eph 2, 14*. Dieu peut réaliser la concorde avec une puissance redoutable et indéfectible, et une efficience incontestable. Il faut donc prier le Seigneur qu'Il l'instaure, enjoint Remigio¹⁹. Le destructeur de la concorde est l'orgueil humain, par lequel on désire être élevé au-dessus des autres ou avoir cette réputation, créant ainsi des querelles d'ego, comme il est dit aux *Prv 13, 10*²⁰. Le restaurateur instrumental de la concorde, enfin, est la justice du citoyen, qui veut s'élever vertueusement, afin de ne pas se soumettre au péché et tendre vers la béatitude, ainsi que l'affirme *Is 32, 17* : « La paix sera l'œuvre de la justice ». La justice permet à la cité d'être dirigée harmonieusement, de vivre dans la concorde, tout comme les solides fondations et la ligne droite donnent à la maison et au rectangle la possibilité de réaliser leur essence. Afin de restaurer cette concorde détruite, Remigio appelle les Prieurs à exclure toute injustice des statuts de la cité (« omnis iniustitia removenda est a statutis civitatis »)²¹.

Les admonitions de Remigio semblent avoir été entendues par les Prieurs des Arts, le *Popolo* et les *Magnati*, et ceci à deux égards. Premièrement, comme déjà annoncé, c'est peut-être suite à ce sermon que les Florentins décident de ne pas s'engager dans une guerre civile. Deuxièmement, le 6 juillet, après que le dominicain a enjoint la *Signoria* à ôter toute injustice des lois communales, une réforme des *Ordinamenti* est proposée par les Prieurs, issus du *Popolo grasso*²², et approuvée par les Conseils, afin d'adoucir les dis-

¹⁸ *Ibidem* : « Et ideo proposui vobis verbum Scripture quod de concordia tria tangit, scilicet concordie actorem, quia *potestas et terror apud eum est qui facit concordiam* ; concordie destructorem, quia *in sublimibus*, concordie reparatorem, quia *suis* ».

¹⁹ *Ibidem* : « Actor nimirum ostenditur esse Deus, quia "ipse est pax nostra qui fecit utraque", idest magnos et populum, 'unum', idest unius velle, ut dicitur Eph. 2 [14]. Unde et "Deus pacis" dicitur [2] Corinth. 13 [11]. Circa quem actorem tanguntur duo, scilicet potentia, quia *potestas et terror apud eum est* ; et efficientia, quia *qui facit*. Potentia vero ipsius habere ostenditur duplicem conditionem, scilicet quia ostenditur formidabilis, quia *potestas et terror* (...). Secundo ostendit eius potentia indefectibilis, quia *apud eum est* (...). Efficacia autem ipsius ostenditur irrefragabilis, quia *qui facit concordiam* (...) ; et ideo rogandus est ut faciat cum Psalmista [*Ps 121, 7*] dicente : "Fiat pax in virtute tua". Sic ergo Deus est actor principalis concordie ».

²⁰ *Ibidem* : « Secundo, concordie destructorem ostendit esse vitium nostrum, scilicet superbia, qua quis vitiose appetit esse sublimis, vel reputat se esse sublimem, ex quo nimirum destruitur concordia, quia "inter superbos semper sunt iurgia", ut dicitur Proverbiorum.XIII [10] ».

²¹ *Ibidem* : « Tertio, concordie reparatorem instrumentalem ostendit esse virtutem et iustitiam nostram, quia *suis*. Est enim quedam sublimitas bona que est sua, scilicet a se facta et volita et ad se ordinata, scilicet sublimitas virtutis qua quis animam ad ymaginem Dei creatam et sanguine Christi redemptam et ad beatitudinem ordinatam pro nullo temporali timore vel amore vult subicere alicui peccato. (...) Sine iustitia enim nulla civitas potest bene vel in concordia regi, sicut domus non potest sine ruitione diu subsistere que male fundata est, et linea curva totum quaternum ponit in periculo curvatis (...). Et ideo omnis iniustitia removenda est a statutis civitatis et cetera ».

²² En particulier le juge messer Palmieri degli Altoviti, mais aussi Palla di Bernardo Anselmi, Migliore di Aldobrandino ou encore Passa di Finiguerra et Vanni di Ugolino. Toutes ces person-

positions de janvier et d'avril 1293 les plus excessives contre ceux qui avaient été identifiés comme *Magnati*.

4. *Le troisième sermon pour la Saint Michel (29 septembre 1301 ?) et l'ambassade florentine auprès de Boniface VIII*

Après une période de grande implication dans la politique florentine, Remigio part étudier à Paris à l'automne 1297. À son retour, probablement en été 1301²³, au sein du parti guelfe, les alliés des *Donati* et des *Cerchi*, en se radicalisant, sont devenus les factions des Noirs et des Blancs²⁴. Les relations entre Florence et Boniface VIII qui voudrait intervenir dans la politique interne de la Commune se sont, quant à elles, envenimées²⁵. Le cardinal-légit franciscain Matthieu d'Acquasparta, nommé par le pape, est envoyé à Florence au début juin 1300, mais il quitte la cité fin septembre après y avoir jeté l'interdit. Les Blancs cherchent alors des appuis à Bologne et en Toscane, particulièrement à Pistoia, puis Arezzo et Pise, gagnant ainsi la réputation d'être proches des Gibelins. Quant aux Noirs, ils en appellent au pape, qui invite Charles de Valois en Italie pour y rétablir l'ordre. Au début septembre, le prince français est à Anagni auprès de Boniface VIII qui le nomme pacificateur de la Toscane. Le 19 septembre, il quitte la cour pontificale et écrit aux Communes toscanes pour leur demander d'envoyer, d'une part, des délégués à Castel della Pieve, afin de discuter de la réconciliation des factions et du moyen de faire tomber ceux qui s'opposent à l'Église et, d'autre part, des hommes dévots auprès de Boniface VIII. Le choix de Castel della Pieve, lieu où les chefs de la faction noire vivent depuis qu'ils ont été expulsés de la ville, a de quoi effrayer les Blancs.

Le troisième sermon pour la Saint Michel (29 septembre 1301 ?)²⁶ semble répondre à ce souci, en demandant aux Florentins de faire confiance au Souverain pontife. À partir des versets « Il est fait un grand combat dans le ciel. Michel et ses anges combattirent contre le dragon, et le dragon et ses anges combattirent / Factum est prelium magnum in celo. Michael et angeli eius preliabantur cum dracone, et draco pugnabat, et angeli eius » (*Apc 12, 7*), Remigio fait référence à la condition misérable du statut des Florentins en guerre

nes sont issues de familles appartenant au groupe dirigeant auquel appartient aussi la famille de Remigio. Voir à ce propos Diaciatì, *Popolani e magnati*, p. 387. Voir aussi Raveggi, *I Priori e i Gonfalonieri di Firenze* ; Raveggi, Tarassi, Medici, Parenti, *Ghibellini, Guelfi e Popolo grasso*, pp. 324-326.

²³ Le premier témoignage du retour de Remigio à Florence date du 11 août 1301 (dans un acte notarié). Voir à ce propos Panella, *Nuova cronologia* et, dans ce volume, la contribution de Carron, Atucha et Pegoretti.

²⁴ Pour la reconstruction des événements historiques des années 1300-1301, voir les études de 2016 et 2017 de Brillì, *Firenze, 1300-1301*. Pour d'autres détails, voir Davidsohn, *Storia di Firenze*, III, pp. 157-229, mais avec les précautions qui s'imposent.

²⁵ Voir à ce propos Indizio, « *Con la forza di tal che testé piaggia* », en particulier pp. 72-86.

²⁶ Girolami, *Sermo III de Sancto Michaelae*. Pour une présentation du contexte, voir Panella, *Dal bene comune*. La transcription du sermon est nôtre.

(« est nostri status misera in bello conditio »), opposée à la béatitude d'être en paix (« beatitudo est in pace esse »), et termine son sermon en affirmant, selon Aristote (*EN X*, 7, 1177b23), que « omne bellum ordinatur ad pacem ». Il s'agit donc de faire la paix, entre concitoyens et avec le pape (et son ambassadeur Charles de Valois) : le dominicain avertit ses auditeurs que, contrairement à ce qu'ils imaginent, le pape semble vraiment vouloir la paix de leur cité (« Dominus papa videtur multum intendere ad pacem istius civitatis ») et qu'il n'est pas bon de médire de lui (« nec est bonum relaxare linguam contra eum »). En effet, menace le prédicateur, les Florentins pourraient subir le même sort que la figure biblique d'Uzza (cf. *IVRg* 6, 6-7)²⁷, cet homme qui n'appartenait pas à la tribu de Levi, mais qui crut bien faire en soutenant l'arche d'alliance parce qu'elle penchait dangereusement sur sa charrette, à cause des bœufs récalcitrants qui la conduisaient : le malheureux en mourut foudroyé. Ainsi, même si les prélats trébuchent et qu'ils semblent mettre en péril l'Église, le commun des mortels n'a pas à tenter par lui-même de la redresser : le pape au contraire, sage et prudent, veut que les hommes qui le servent ne lui résistent pas, mais collaborent²⁸.

Les citoyens Florentins les plus influents semblent une fois de plus avoir tenu compte des injonctions du dominicain. Ils élisent en octobre des Prieurs réputés comme n'appartenant à aucune des deux factions : parmi eux, Girolamo de' Girolami, neveu de Remigio et frère de Mompuccio, et le fameux chroniqueur Dino Compagni. Ceux-ci envoient, comme demandé par Charles de Valois, une ambassade auprès du pape, à laquelle a certainement participé Dante Alighieri. Entretemps, deux ambassadeurs de Charles de Valois se présentent à Florence pour confirmer les paroles de Remigio : le seigneur français envoyé par le pape ne viendra à Florence que pour apporter la paix parmi les Guelfes, le parti de l'Église. Les Prieurs et le Conseil général décident alors de demander l'avis des *Arti* à propos de l'accueil de Charles de Valois, lesquels approuvent son admission.

²⁷ Relevons, par exemple, que Dante Alighieri se réfère lui aussi deux fois au personnage d'Uzza : une fois de manière allusive en contraste avec l'humilité du roi David, en *Pg.* X.56, et une seconde fois dans *l'Ep.* XI.5, adressée aux cardinaux italiens pour les convaincre de ramener la papauté à Rome, et qui imagine l'indignation des prélats face à son audace, telle celle d'Uzza, lui qui « de ovibus pascue Iesu Christi minima una [est] ; quippe nulla pastoralis auctoritate abutens ».

²⁸ Girolami, *Sermo III de Sancto Michaelis*, f. 308rb : « Primum est nostri status misera in bello conditio, quia factum est prelium magnum in celo. Sicut enim beatitudo est in pace esse, iuxta illud Ps [147,14] "Qui posuit fines tuos pacem", ita miseria est esse in bello. Sed sciatis quod Dominus papa videtur multum intendere ad pacem istius civitatis, nec est bonum relaxare linguam contra eum, ne contingat eis quod contingit Oze [sed Oza], *IVReg* 6 [6-7] qui voluit sustentare manu archam Domini, quia boves ducentes archam calcitrabant et inclinaverunt eam. Mortuus enim est ibi statim iuxta archam percussus. Adnota : archa est ecclesia, boves prelati. Vide glosa Gregorii super hoc. Dominus papa est sapiens et prudens homo et ideo forte vult homines qui ei non resistant ministros ».

5. Le premier sermon "De pace" (début novembre 1301 ?) et la procession pour la paix

Les Florentins accueillent ainsi en grande pompe Charles de Valois et son escorte dans leur cité, le 1^{er} novembre 1301, alors que celui-ci s'installe dans le quartier d'Oltrarno, dans les maisons et jardins des Frescobaldi. Dans les jours qui suivent l'arrivée du prince français, les Prieurs (dont font partie Girolamo de' Girolami et Dino Compagni qui narre la scène), sur l'instigation d'un saint homme, organisent, sous la responsabilité de l'évêque, une procession pour la paix dans le centre de la cité :

venne a noi un santo uomo, un giorno, celatamente e chiuso, pregocci che di suo nome non parlassimo, e disse: « Signori, voi venite in gran tribulazione e la vostra città. Mandate a dire al vescovo facci fare processione, e imponeteli che la non vada oltrarno; e del pericolo cesserà gran parte ». Costui fu uomo di santa vita e di grande astinenza e di gran fama, per nome chiamato frate Benedetto. Seguitammo il suo consiglio; e molti ci schernirono, dicendo che meglio era arrotare i ferri²⁹.

Or, il est fort possible, selon Panella, que c'est durant cette procession (qui évite le quartier où réside Charles de Valois) que Remigio prononce un autre sermon, classé dans son sermonnaire sous le titre *De pace*, sur le thème « Qu'advienne la paix dans ta puissance / Fiat pax in virtute tua » (*Ps* 121,7)³⁰. Parmi les personnes rassemblées pour l'occasion devaient se trouver au moins les Prieurs, l'évêque ou ses représentants, comme on peut en déduire de l'extrait de la *Cronica* de Compagni. Le dominicain ajoute, dans son sermon, que participent à cette procession autant des religieux et des prêtres, que beaucoup d'hommes issus de tous les groupes - certainement les différentes factions et les diverses corporations. Panella a en outre relevé que cette prédication a certainement été prononcée en langue vernaculaire, puisqu'il reste des traces de toscan dans le texte latin. Cet élément nous apprend aussi quelque chose du public nombreux et disparate auquel s'adresse le dominicain et à qui il explique que la paix dépend de son attitude raisonnable et de sa bonne volonté, indépendamment du pacificateur envoyé par le pape, à peine entré à Florence.

Remigio commence par affirmer que sans l'aide de Dieu, l'homme ne saurait comprendre la Parole divine, prononcer une seule parole et encore moins convertir ces paroles en actes de vertu ; puis il organise, à partir du verset, son propos en trois parties : prière (« priego ») dans la voix et dans le cœur (« fiat »), paix et concorde (« accordo ») dans l'intention (« pax »), et origine et naissance (« nascimento ») dans la raison (« in virtute tua »)³¹. Quatre cri-

²⁹ Compagni, *Cronica*, II.13.

³⁰ Girolami, *Sermo I De pace*. Pour une présentation du contexte, voir Panella, *Dal bene comune* et Rupp, *The Elephant In and Out of the Room*, pp. 67-71. Durant cette période, il est possible que Remigio rédige aussi un traité-sermon intitulé *Speculum* (ms Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, Conv. soppr. C 4.940, ff. 135v-154v) traitant, à partir du verset « Tu n'as pas le pouvoir de faire blanc ou noir un seul cheveu » (*Mt* 5,36), de la paix entre factions noire et blanche.

³¹ *Ibidem* : « Fiat. Verbum est prophete David ad Deum et potest accipi ut verbum totius processionis ad Christum ; ubi tanguntur tria que conveniunt huic processioni, scilicet precatio quia

tères rendent, selon le prédicateur, la prière particulièrement efficace : il faut qu'elle soit dite par des hommes saints, qu'elle soit prononcée par une multitude, mais que cette multitude soit unie, et qu'elle soit exprimée à haute voix³². Cette procession illustre ainsi ces quatre conditions : sainteté, multitude, unité et bruit, poursuit Remigio, puisque des « boni » et de nombreuses personnes représentant tous les groupes sociaux sont présents, lesquels unissent leur voix pour, dans une seule puissante clameur, demander la paix : espérons donc que Florence puisse l'obtenir³³! Dans la seconde partie du sermon, sur la concorde elle-même, le prédicateur admet que si tous veulent la paix, seuls quelques-uns désirent la paix véritable, alors que les autres œuvrent pour une fausse paix, apparente, se délectant des guerres en vue de l'honneur - tel Charles de Valois, serait-on tenté d'ajouter. En effet, la vraie paix consiste, comme l'enseigne Augustin dans la *Cité de Dieu* (XIX, 13), en une « concorde ordonnée » (« ordinata concordia »)³⁴. Enfin, l'homme doit discerner, grâce à sa raison, que tout bien créé trouve son origine dans le bien suprême incréé.

Ainsi, la paix, bien si grand qu'on le recherche même au moyen de son contraire, ne peut s'obtenir qu'à travers l'œuvre divine. Celle-ci permet d'accorder toute discorde, de pacifier toute inimitié, même lorsqu'on est face à un pouvoir très important, une offense extrême ou une inimitié persistante. Personne ne doit désespérer que la guerre puisse être reconduite à la paix, conclut Remigio, grâce à l'aide de Dieu et des prières saintes³⁵. Celle-ci est donc possible, et entre les mains de ses concitoyens en procession.

Fiat, concordatio quia pax, origo quia in virtute tua : priego, accordo e(t) nascimento. Primum est in voce et debet esse in corde, secundum est in intentione, tertium est in ratione ».

³² *Ibidem* : « Circa primum nota quod oratio presens ostenditur esse efficax ad impetrandum quadruplici ratione, scilicet ratione sanctitatis orantium. (...) Secundo ratione multitudinis quia plus possunt duo quam unus (...). Tertio ratione unitatis quia multa non sunt potentiora paucis nisi in quantum multa aliquo modo uniuntur. (...) Quarto ratione clamoris (...). Hac autem voce non indiget propter Deum, quia ipse videt cor, nec clamore indiget propter eum quia ipse habet optimum auditum et est nobis propinquior quam nos ipsi, secundum Augustinum ; sed indiget eo propter nos, ut scilicet devotio magis crescat in corde nostro ».

³³ *Ibidem* : « In ista autem processione sunt boni, scilicet religiosi et sacerdotes etc., et multi de omnibus et unum in volendo pacem et fortes clamores ferunt ; et ideo sperandum est quod pacem inpetrabit ».

³⁴ *Ibidem* : « sed quidam pacem veram, quidam apparentem et falsam, sicut contingit de bono. Unde illi qui delectantur in bellis, faciunt propter pacem falsam honoris, et sic de aliis peccatoribus ; *Is* 48 [22] “Non est pax impiis”. Pax enim est “ordinata concordia”, ut dicit Augustinus *De civitate Dei*, libro XIX ».

³⁵ *Ibidem* : « Circa tertium nota quod ratione debet discernere quod omne bonum creatum originatur a summo bono increato (...). Unde pax, que est tantum bonum ut contrario queratur, ut dicit Augustinus [*De civitate Dei* XIX, 12, 1-14] et Philosophus [Arist. *EN* X, 7, 1177b 4-6], non potest esse nisi virtute Dei per quam omnis discordia potest concordari et omnis inimicitia pacificari, quantumcumque sit ex parte unius excellens potentia vel gravis offensa vel diuturna inimicitia, quia virtute Dei per sanguinem Christi. Per hunc Deus superpotentissimus, cuius minima offensa excedit omnem offensam omnis creature, plus quam per quinque milia annorum inimicus hominis existens, pacificatus est cum homine, iuxta illud *Col* 1 [20] : “Pacificans per sanguinem crucis eius sive que in celis sive que in terris sunt”. Et ideo nullus debet desperare quin virtute Dei, meritis sanctarum precum, omnis guerra possit pacificari, et hic imperfecte in via et tandem perfecte in patria ».

6. Le sermon à Charles de Valois (5 novembre 1301) et le retour en ville de Corso Donati

Aucun accord n'est pourtant trouvé et le dimanche suivant (5 novembre 1301), à Santa Maria Novella, devant un auditoire prestigieux, Remigio s'adresse directement à Charles de Valois, après que la Commune lui a donné les pleins pouvoirs pour gouverner la cité et rétablir la paix. Selon Giovanni Villani, témoin oculaire de cet événement, le podestat, le capitaine du *Popolo*, les Prieurs, les conseillers, l'Evêque et toute la *buona gente* florentine étaient présents en l'église des dominicains³⁶. Ce sermon de réception se construit sur le thème « Ceins ton épée sur ton flanc, ô très puissant, dans la splendeur de ta beauté tend à la prospérité, poursuit et règne / Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime ; specie tua et pulcritudine tua intende prospere procede et regna » (*Ps 45, 4-5*)³⁷.

Relevons tout de suite que cette prédication porte des traces de suspicion, sinon de défiance vis-à-vis du supposé pacificateur, au milieu des paroles de circonstance. Tout d'abord, parce que Remigio ne mentionne pas explicitement le rôle de Charles à Florence, mais qu'il concentre son discours sur la mission du prince français en Sicile, où ce dernier devrait obtenir un royaume. *L'incipit* du discours est lui aussi indicatif : le prédicateur affirme que celui qui veut atteindre son but doit suivre, dans son itinéraire, l'ordre qui convient (« quicumque vult ad debitum terminum pervenire oportet quod congruum ordinem servet in suo itinere »). Si le mouvement se définit à partir de son terme, comme l'a enseigné Aristote (*Physica* III, 1, 201a11), et que la fin du voyage de Charles de Valois est d'obtenir un règne en Sicile, comme l'exprime le dernier élément du verset du psaume (« et regna »), il s'agit de définir quel est, dans ce cas, le « congruus ordo ». Or, ne pourrait-on pas en premier lieu interroger la congruence de l'étape florentine en vue du terme sicilien³⁸ ?

Remigio choisit néanmoins l'interprétation allégorique du voyage et décide de juger l'itinéraire à partir du thème biblique, en lien avec les quatre facultés de l'âme³⁹. Premièrement, quant à la faculté irascible, Charles de Valois doit faire preuve de vigoureuse ténacité (« strenuitas vigorosa »), tout en ayant conscience que sa puissance lui vient avant tout de son frère, le roi de France

³⁶ Villani, *Nuova cronica*, IX.49, pp. 76-77 : « E ciò fu asentito per lo Comune, e a dì V di novembre nella chiesa di Santa Maria Novella, essendosi raunati podestà, e capitano, e' priori, e tutti i consiglieri, e il vescovo, e tutta la buona gente di Firenze ».

³⁷ Girolami, *De domino Carolo*. Pour le contexte, voir Panella, *Dal bene commune* et Rupp, *The Elephant In and Out of the Room*, pp. 62-67.

³⁸ *Ibidem* : « Quicumque vult ad debitum terminum pervenire oportet quod congruum ordinem servet in suo itinere. Motus enim recipit speciem et nomen a termino, secundum Philosophum; et bona via ad bonum terminum ducit, mala autem ad malum, secundum scripturas. Terminus autem intentus ad presens in persona preclarissimi viri domini Caroli qui hic est, fratris uterini illustrissimi regis Francorum, est ut regnum adipiscatur, regnum possideat, in regno domineatur, et sicut rex regnet. Qui quidem exprimitur in verbo proposito cum ultimo dicitur et regna, necnon et premittitur congruus ordo per quem ad hunc terminum pervenitur ».

³⁹ *Ibidem* : « Et hoc quantum ad quatuor potentias anime nostre ».

Philippe le Bel, et du pape Boniface VIII. Cette invitation à l'humilité pourrait être interprétée comme un rappel des responsabilités qui sont les siennes et une mise en garde contre une excessive audace⁴⁰. Deuxièmement, quant à la faculté concupiscible, le prince doit avant tout manifester sa beauté par son âme, à savoir sa vertu, car, comme dit Aristote (*Politica* III, 9, 1285a16-20), un roi qui n'est pas vertueux n'est pas un roi, mais un tyran⁴¹. En troisième lieu, quant à la volonté, Charles de Valois doit avoir en vue la prospérité de son peuple et non la sienne, et être au service de ses sujets, car, à nouveau selon Aristote (*Politica* III, 7, 1279b6), un homme qui gouverne seul en vue de ses intérêts personnels est un tyran et non un roi.

Cette insistance sur la différence entre le tyran qui vise son bien propre et le roi qui travaille au bien commun acquière une portée supplémentaire si l'on considère qu'à ce moment du sermon, le prédicateur fait une allusion à la mission de Charles en tant que pacificateur de Florence. Remigio poursuit en effet son discours en utilisant le déictique « ici », associé peut-être à une pointe d'ironie, ou du moins à des formulations superlatives qui pourraient s'interpréter de manière antiphrastique : « Je suis absolument certain que Messire Charles, quant à lui, est venu ici totalement contre son gré, mais pour obéir au Souverain Pontife, recherchant plus l'utilité des autres que la sienne ». Ce « ici » (« huc »), qui se réfère certainement à la situation florentine, pourrait laisser transparaître doute et préoccupation de la part du dominicain⁴². Quatrièmement, enfin, quant à la faculté de la raison, qui permet de prendre des décisions pondérées (« *deliberatio ponderosa* »), Remigio demande au prince de ne pas se précipiter. Sénèque (*Epistula ad Lucilium* IV, 37, §5) est convoqué ici, au côté d'autres autorités païennes (Cicéron et Suétone), pour juger « honteux le fait de se laisser entraîner par les événements, et de se demander étonné, au milieu de la tourmente : "Mais comment suis-je arrivé ici?" »⁴³. La présence renouvelée du déictique « ici » (« huc »), même si à l'intérieur d'une

⁴⁰ *Ibidem* : « Et primo quidem quantum ad irascibilem, ut scilicet in persona eius sit strenuitas vigorosa. Unde dicit *Accingere gladio tuo super femur tuum*, non solum gladio alieno super femur alterius (...). Tu, domine Karole potentissime, qui quidem potens es ex persona propria sed potentior ex prosapia regia sed potentissimus ex gratia apostolica ».

⁴¹ *Ibidem* : « Secundo tangitur congruus ordo quantum ad concupiscibilem, ut scilicet in eo sit speciositas virtuosa quia *specie tua et pulcritudine tua*. Regem enim decet esse speciosum corpore (...). Et decet esse pulcrum idest virtuosum mente, scilicet castum et sobrium. *Prv* 31 [4] "Noli regibus dare vinum". (...) Si enim non est virtuosus, non est dicendus rex sed tyrannus, secundum Philosophum ».

⁴² *Ibidem* : « Tertio quantum ad quantum ad voluntatem, ut scilicet in ea sit intentio fructuosa. Unde dicit *intende prospere* ut scilicet intentio referatur ad prosperum statum populi et fructum et utilitatem subditorum suorum, alias non esset rex sed tyrannus qui solum proprium commodum attendit, secundum Philosophum. De isto autem credo certissime quod, quantum est pro persona sua, invitissime huc venit sed ex obedientia summi pontificis, attendendo potius utilitatem aliorum quam suam ».

⁴³ *Ibidem* : « Quarto quantum ad rationem, ut scilicet in ea sit *deliberatio ponderosa*. Unde dicit *procede* ut scilicet non subito et repentine operetur sed cum quadam maturitate processivi motus et processionis. Unde Seneca al Lucillum : "Turpe est non ire sed ferri, et subito in medio turbine rerum stupentem querere 'huc ego quomodo veni?'" ».

citation, dans cette phrase sans concession et quasi prophétique, témoigne une fois de plus de la méfiance du prédicateur envers Charles de Valois. Le ton du message qu'il adresse au prince est bien différent de celui employé quelques jours auparavant lors du sermon prononcé devant les Florentins à l'occasion de la procession pour la paix : il n'est plus question de la paix, mais uniquement de mettre en garde le prince contre un manque d'ordre et de noblesse dans ses projets.

Les avertissements de Remigio de' Girolami à l'attention de Charles de Valois, représentatives des inquiétudes de la faction blanche jusque-là au pouvoir, n'ont pas d'effet sur le prince français qui permet le tristement célèbre retour en ville de Corso Donati et des chefs de la faction noire, accompagné de violences, de la destitution du gouvernement en place et de nombreuses condamnations. Les conseils du prédicateur, régulièrement suivis par ses concitoyens et plus particulièrement par ceux qui étaient en charge de la Commune, n'ont cette fois pas été entendus. Les Florentins sont précipités dans la guerre civile.

7. Conclusion

En conclusion, trois points concernant l'influence de la prédication de Remigio de' Girolami sur le gouvernement florentin semblent intéressants à relever :

1. Les sermons du lecteur dominicain illustrent de manière exemplaire la politique culturelle déployée plus généralement par l'Ordre des Prêcheurs à Florence. Remigio applique en effet à la réalité de la cité de Florence le savoir politique de matrice aristotélico-thomasienne concernant le bien commun, qu'il associe au langage cicéro-augustinien de la paix, de la concorde et de la justice, plus habituel au monde communal italien. Cette doctrine, promotrice de la paix terrestre et de la vie selon la vertu, prémisses de la béatitude successive, n'est pas seulement destinée aux étudiants du *studium*, mais à tous ses concitoyens, et en particulier à son gouvernement, les Prieurs.

2. Le prédicateur, en tant que religieux, n'est pas censé prendre parti, mais uniquement défendre la voie du bien commun, fondée sur les valeurs de paix, de concorde et de justice, et caractérisée par une aspiration à réguler et à discipliner la société citadine dans son ensemble, par les moyens institutionnels et statutaires. Il s'agit ainsi de donner vie à une société gouvernée par les lois, qui ne doit être mise en péril ni par la violence et l'insoumission des *Magnati*, ni par les excès de certains représentants du parti populaire, ni par les affrontements des factions. Pourtant, au travers de ses sermons et des effets pragmatiques qu'ils tentent de produire, peut s'esquisser une ligne politique que Remigio propose. Elle recoupe, dans un premier temps, celle des *Popolani grassi* (dont fait partie sa famille) qui, après l'éviction de *Giano della Bella*, ne sont pas très rassurés face au *Popolo minuto* et sentent le besoin d'opter pour une position de conciliation avec les Grands. Par la suite,

elle incarne celle des Blancs modérés (dont fait partie sa famille) qui, tout en voulant rester au pouvoir, désirent trouver un compromis avec la faction noire et ses soutiens (le pape et Charles de Valois).

3. Si les prises de parole de Remigio en 1295 paraissent avoir influencé directement les Prieurs florentins et sont, politiquement, couronnées de succès, les interventions du dominicain durant l'année 1301, tout en conservant leur force de persuasion, ne sont pas totalement entendues et conduisent la Commune à une certaine faillite. Cet insuccès pragmatique, concernant la réalisation de la paix entre les Noirs et les Blancs, n'amènent cependant pas les Florentins à douter de la parole de Remigio. Les preuves de confiance et les missions qu'ils confient au lecteur de Santa Maria Novella, et ceci même après 1301 et la victoire des Noirs⁴⁴, témoignent à n'en pas douter du prestige que conserve Remigio auprès de ses concitoyens.

⁴⁴ Par exemple, Remigio prononcera au moins trois sermons pour la réception du roi Robert d'Anjou, entre 1310 et 1315 ; les Prieurs citadins de Florence le nomment, dans une missive du 9 janvier 1313 destinée à leurs confrères de Sienne (Archivio di Stato di Firenze, *Signori, Minutari* 3, n. 7), « pat[er] universitati nostre » et « prothoretho[r] florentin[us] » ; le dominicain prononce le sermon pour la mort de Bernardino da Polenta di Ravenna, podestat de Florence, le 22 avril 1313, le quatrième sermon sur saint Zénobe, patron de Florence, en mai 1314 ou 1315, le sermon pour la mort de Charles d'Acaia, fils de Philippe, prince de Taranto, le 29 août 1315, le sermon pour la mort de Béatrice, fille de Charles II d'Anjou, entre décembre 1315 et juin 1316, le cinquième sermon aux Prieurs citadins, entre le 15 décembre 1318 et le 14 février 1319. Pour ces informations, voir Panella, *Nuova cronologia*.

Œuvres citées

- Augustinus, *De civitate Dei*, éd. par B. Dombart, A. Kalb, Turnhout 1955.
- Augustinus, *Regula ad servos Dei*, in *Patrologia Latina*, 32, coll. 1377-1384.
- E. Brilli, *Firenze, 1300-1301. Le cronache antiche (XIV secolo ineunte)*, in « Reti Medievali Rivista », 17 (2016), 2, pp. 113-151.
- E. Brilli, *Firenze, 1300-1301. Compagni e Villani (con i loro lettori) a Santa Trinita e il "cacciare con molta offensione" ("Inferno" 6, 66)*, in *Dante attraverso i documenti*, II, *Presupposti e contesti dell'impegno politico a Firenze*, pp. 345-390.
- D. Carron, *Remigio de' Girolami dans la Florence de Dante (1293-1302)*, in *Dante attraverso i documenti*, II, *Presupposti e contesti dell'impegno politico a Firenze*, pp. 443-471.
- D. Compagni, *Cronica*, éd. par D. Cappelletti, Roma 2013.
- Dante attraverso i documenti*, II, *Presupposti e contesti dell'impegno politico a Firenze*, a cura di G. Milani e A. Montefusco, sezione monografica di « Reti Medievali Rivista », 18 (2017), 1, pp. 170-563.
- R. Davidsohn, *Storia di Firenze*, Firenze 1956-1968.
- C.T. Davis, *An Early Florentine Political Theorist: fra Remigio de' Girolami*, in « Proceedings of the American Philosophical Society », 104 (1960), pp. 662-676.
- C.T. Davis, *Remigio de' Girolami OP (d. 1319), "Lector" of S. Maria Novella in Florence*, in *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Todi 1978, pp. 281-304.
- S. Diacciati, *Popolani e magnati. Società e politica nella Firenze del Duecento*, Spoleto 2011.
- S. Gentili, *Girolami, Remigio de'*, in *Dizionario Biografico degli Italiani*, 56, Roma 2001, pp. 531-541.
- R. de' Girolami, *De allocutione vel receptione, Sermo II ad Priores* [ms Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, Conv. soppr. G 4.936, f. 355va], éd. in *I Sermoni d'occasione*, p. 482.
- R. de' Girolami, *De allocutione vel receptione, Sermo IV ad Priores* [ms Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, Conv. soppr. G 4.936, ff. 355vb-356ra], éd. in *I Sermoni d'occasione*, pp. 483-484.
- R. de' Girolami, *Sermo III de Sancto Michaelaele*, [ms Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, Conv. soppr. D 1.937, ff. 308ra-309rb], éd. partielle in Panella, *Dal bene comune*.
- R. de' Girolami, *Sermo I De Pace* [ms Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, Conv. soppr. G 4.936, ff. 357rb-357vb], éd. in Panella, *Dal bene comune*.
- R. de' Girolami, *De domino Carolo* [ms Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, Conv. soppr. G 4.936, ff. 353ra-353va], éd. in Panella, *Dal bene comune*.
- G. Indizio, *"Con la forza di tal che testé piaggia" : storia delle relazioni tra Bonifacio VIII, Firenze e Dante*, in G. Indizio, *Problemi di biografia dantesca*, Ravenna 2013, pp. 55-91.
- D.R. Lesnik, *Preaching in Medieval Florence: The Social World of Franciscan and Dominican Spirituality*, Athens, Ga. 1989.
- N. Ottokar, *Il comune di Firenze alla fine del dugento*, Firenze 1926.
- E. Panella, *Per lo studio di fra Remigio de' Girolami († 1319). "Contra falsos ecclesie professores" cc. 5-37*, in « Memorie domenicane », n.s., 10 (1979), online <<http://www.e-theca.net/emiliopanella/remigio/7900.htm>> [dernière consultation 31.03.20].
- E. Panella, *Nuova cronologia remigiana*, in « Archivum fratrum praedicatorum », 60 (1990), pp. 145-311, et sa version revue et augmentée en ligne <<http://www.e-theca.net/emiliopanella/remigio2/re1200.htm>> [dernière consultation 28.04.18].
- E. Panella, *Dal bene comune al bene del comune. I trattati politici di Remigio de' nella Firenze dei bianchi-neri*, Firenze (Biblioteca di Memorie domenicane, 9) 2014, en ligne <<http://www.e-theca.net/emiliopanella/remigio3/dbc.htm>> [dernière consultation 01.05.18].
- S. Raveggi, *I Priori e i Gonfalonieri di Firenze, i Dodici e i Gonfalonieri delle Compagnie (1282-1343)*, en ligne sur *Storia di Firenze* <<http://www.storiadifirenze.org/?dossier=priori>> [dernière consultation 25.01.19].
- S. Raveggi, M. Tarassi, D. Medici, P. Parenti, *Ghibellini, Guelfi e Popolo grasso. I detentori del potere politico a Firenze nella seconda metà del Dugento*, Firenze 1978.
- T. Rupp, *"Love Justice, You who Judge the Earth": Remigio de' Girolami's Sermons to the Florentine Priors, 1295*, in *Preaching and Political Society : From Late Antiquity to the End of the Middle Ages*, éd. par F. Morenzoni, Turnhout, Brepols 2013, pp. 251-263.
- T. Rupp, *The Elephant In and Out of the Room : Remigio de' Girolami's Responses to Charles de Valois*, in « Medieval Sermon Studies », 59 (2015), pp. 57-73.
- G. Salvemini, *Magnati e popolani in Firenze dal 1280 al 1295*, Firenze 1899.

The Dominicans and the Making of Florentine Cultural Identity (13th-14th centuries)

- I Sermoni d'occasione, le sequenze e i ritmi di Remigio Girolami fiorentino*, in *Scritti vari di Filologia. A Ernesto Monaci per l'anno XXV del suo insegnamento gli scolari*, éd. par G. Salvadori, V. Federici, Roma 1901, pp. 455-508.
- G. Villani, *Nuova cronica*, éd. par G.E. Sansone, G. Cura Curà, Roma 2002.
- G. Vitali, *Ricerche sui sermoni di Remigio Girolami ai Priori della città*, in *I Sermoni d'occasione*, pp. 467-470.

Delphine Carron
Université de Fribourg
delphinecarron@gmail.com